

Pour que l'action culturelle de la France perdure aux Pays-Bas,

Pour que les services du Consulat Général de France restent localisés à Amsterdam

À l'attention de la communauté française, francophone et francophile des Pays-Bas

Mesdames et messieurs,

Nous souhaitons vous informer de l'état d'avancement du dossier « Hospice wallon », bâtiment qui abrite l'Institut Français et le Consulat Général de France à Amsterdam :

- son état est tel que la rénovation est malheureusement inenvisageable compte tenu des budgets actuels de la France et nous sommes les premières à le regretter,

- il s'agit d'un complexe autrefois prestigieux mais actuellement dans un état si déplorable qu'il est une vitrine indigne de la France,

- toutes les options de « sauvetage » du complexe immobilier qui sont encore avancées à ce jour ont déjà été étudiées et écartées au cours des dernières années,

- le processus de vente est acté depuis janvier 2014 et la sélection d'un agent immobilier est engagée.

Nous travaillons actuellement sur une nouvelle solution pour que l'action culturelle de la France perdure aux Pays-Bas sans qu'elle ne soit conditionnée à la sauvegarde de l'Hospice wallon.

Il en va de même pour nous assurer de la continuité des services consulaires pour le mieux de toute la communauté.

Nous vous garantissons que nous faisons preuve d'une vigilance particulière quant aux personnels concernés par cette transaction et à l'opération immobilière en elle-même.

Nous avançons de manière positive et pragmatique, en bonne intelligence avec le Consulat, l'Ambassade et l'Institut Français ainsi qu'avec la représentation politique des Français de l'étranger.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif de notre dernière réunion avec l'ambassadeur à ce sujet.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement et nous tenons à vous assurer de notre engagement sans faille sur ce dossier sensible.

Bien cordialement,

Amsterdam le 25 mars 2015

Catherine Libeaut, conseillère consulaire, vice-présidente du conseil consulaire

Hélène Degryse, conseillère consulaire

Hélène Le Moing, conseillère consulaire et AFE du Benelux



Projet de vente de l'Hospice wallon \ Compte-rendu de réunion du 2 février 2015 avec l'ambassadeur et les conseillers consulaires.

Notre ambassadeur nous a présenté un projet du devenir des différents services de l'Institut français des Pays-Bas dans le cadre de la future vente des bâtiments :

- Délocalisation du fond de livres de la médiathèque de l'Institut français des Pays-Bas à la bibliothèque municipale d'Amsterdam
- La fermeture du centre de cours de français de l'Institut français des Pays-Bas ; en parallèle, l'Alliance française des Pays-Bas a été sollicitée pour travailler à un projet de nouveau centre de cours de français et la création d'une alliance française sur Amsterdam.
- Le service culturel serait redéployé en partie sur La Haye (conseiller culturel et équipe de coopération universitaire et scientifique) et sur Amsterdam (attaché culturel)

La sélection d'un agent immobilier est engagée et en ce qui concerne la relocalisation des services consulaires, le consulat recherche de nouveaux locaux sur Amsterdam (achat ou location).

Notre ambassadeur tient à nous réunir régulièrement sur les avancées de ce projet de vente autant que du suivi des actions et des stratégies à mettre en place qui en découleront.
